

# Dossier de Presse



**Inauguration des  
résidences étudiantes**

**Fontaine au Roi**

**14 octobre 2011**



Contact presse  
Krystel Lessard- 01 42 76 49 61  
[service.presse@paris.fr](mailto:service.presse@paris.fr)

## Sommaire

<b>11ème arrondissement : les étudiants arrivent rue de la Fontaine au Roi .....</b>	<b>3</b>
<b>La Ville de Paris aura financé 7 800 logements étudiants en 2014 .....</b>	<b>4</b>
<b>2011-2012 : 8 nouvelles résidences .....</b>	<b>5</b>

## 11ème arrondissement : Les étudiants arrivent rue de la Fontaine au Roi

Arrondissement central, à équidistance de la place de la Bastille ou des Buttes Chaumont, à proximité par les transports des principaux sites universitaires, le 11e arrondissement accueille deux nouvelles résidences.

Elles ont été conçues ensemble pour donner une réponse architecturale cohérente dans un environnement hétérogène. Toutes deux réalisées dans des tons chauds, elles animent la rue grâce à la transparence de leurs rez-de-chaussée qui donnent à voir des jardins intérieurs, respectivement de 100 et 51m<sup>2</sup>. Accessibles aux étudiants, ils permettent à la fois une échappée du regard vers un coin de nature et une vision furtive de la vie étudiante et de son dynamisme.

### **88-90 rue de la Fontaine au Roi**

La résidence du 88-90 rue de la Fontaine au Roi comporte 46 logements de 18m<sup>2</sup> environ, dont 4 sont adaptés pour des étudiants en situation de handicap. Bénéficiant du label Haute Qualité Environnementale, cet immeuble est équipé de 46m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur la toiture. Elle est également dotée d'une salle de convivialité et d'un local à vélo.

Cette résidence, gérée par le CROUS de Paris a été financée par la Ville de Paris à hauteur de 920.000€ et par la Région Ile-de-France pour 280.600€ sur un coût total de 3.876.311€. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la SEMIDEP.

Architecte : Laurent Niget



### **91-95 rue de la Fontaine au Roi**



*Crédit photographique : Philippe Ruault*

Architecte : METRA ET ASSOCIES

Cette résidence HQE comporte 62 logements de 16 à 20m<sup>2</sup>, dont 6 sont adaptés pour des étudiants en situation de handicap. Elle est dotée d'une salle polyvalente avec espace informatique au dernier étage, offrant ainsi une vue dégagée sur l'environnement urbain immédiat.

Gérée par le CROUS de Paris, elle a été financée par la Ville à hauteur de 1.302.000€, et par la Région pour 381.728€ sur un coût total de 5.468.171€. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la SEMIDEP.

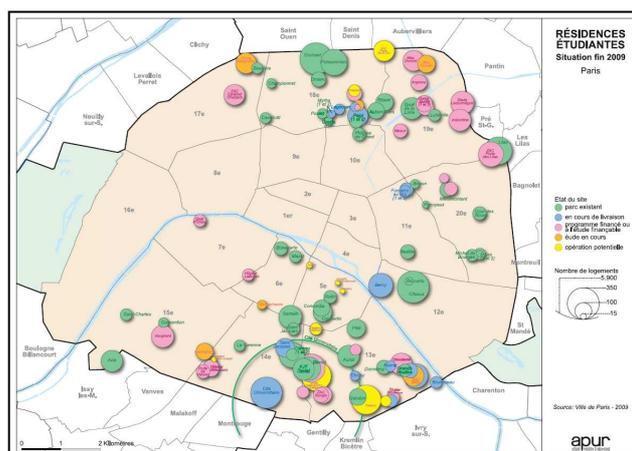
# La Ville de Paris aura financé 7 800 logements étudiants en 2014

Après avoir ouvert 7 nouvelles résidences étudiantes en 2010-2011, la Ville poursuit son effort en faveur du logement étudiant en créant **8 résidences supplémentaires** dans les 13<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements. Construites et financées en grande partie par la Ville de Paris, leur gestion est confiée au CROUS de Paris. **Plus de 850 chambres** supplémentaires sont ainsi disponibles pour les étudiants dans le parc social parisien.

Améliorer la vie quotidienne des étudiants, c'est stimuler la vitalité de Paris et de toute la métropole à laquelle leur contribution est essentielle. C'est pourquoi le logement reste la priorité de la Ville de Paris que l'a mis au cœur de la politique qu'elle mène avec force en faveur des étudiants de la capitale.

## **Des objectifs ambitieux : 7.800 logements d'ici 2014**

La création de ces 8 résidences s'inscrit dans l'ambitieuse politique de réhabilitation et de création de logements sociaux menée par Bertrand Delanoë et la Ville de Paris depuis 2001. Alors que la population étudiante triplait entre 1969 et 2001, les majorités précédentes construisaient seulement 321 logements. Pour palier à cette pénurie, 3. 800 logements sociaux étudiants ont été financés entre 2001 et 2007, 4.000 le seront jusqu'en 2014. 6. 200 de ces 7 800 logements ont déjà été financés.



## **3 secteurs universitaires privilégiés**

Si ces logements se répartissent sur la quasi-totalité des arrondissements parisiens, 3 secteurs universitaires historiques ou en devenir retiennent plus particulièrement l'attention.

A terme, le Nord-Est parisien, qui accueillera le pôle universitaire Condorcet en plus de Paris 4 - Clignancourt, sera pourvu de 2.800 logements étudiants, le 13<sup>ème</sup> (ZAC Paris Rive Gauche) de 2.300 logements étudiants, et l'historique Quartier Latin de près de 900 logements étudiants.

## **Un engagement pour l'accueil des étudiants handicapés**

Parce que la Ville de Paris est soucieuse de rendre la ville toujours plus accessible aux personnes en situation de handicap, la totalité des logements qu'elle crée est désormais adaptable.

## **La qualité de vie au cœur des résidences**

La Ville de Paris a choisi de porter une attention toute particulière à la qualité de vie des résidents, en produisant des bâtiments à taille humaine (de 30 à 250 logements maximum) et des lieux de vie conviviaux. On retrouve dans la plupart des jardins intégrés. Les logements mesurent en moyenne 18 m<sup>2</sup>, intègrent tous un bloc sanitaire privatif et complet, ainsi qu'une kitchenette et un mobilier qui satisfait aux critères de confort moderne.

La conception des résidences tient également compte de leur intégration dans leur environnement direct et de la participation des étudiants à la vie locale.

## **Les formes innovantes de logement étudiant**

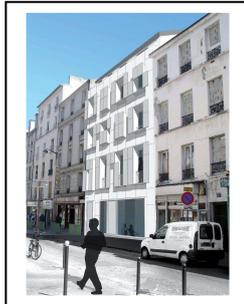
La Ville de Paris expérimente enfin des formes innovantes de logement étudiant : logement solidaire, colocation, foyers intergénérationnels... Moins onéreux, ces dispositifs permettent de compléter les efforts importants déployés par la construction de résidences, tout en répondant à des objectifs de politiques publiques complémentaires, comme la lutte contre l'isolement des personnes âgées ou l'intégration des étudiants dans la vie locale.

## 2011-2012 : 8 nouvelles résidences

Entre septembre 2011 et juin 2012, la Ville de Paris ouvre 8 résidences sociales pour étudiants, permettant à 850 étudiants boursiers supplémentaires de se loger.



Résidence Laghouat – 18<sup>ème</sup>  
38 logements  
Ouverture : septembre 2011

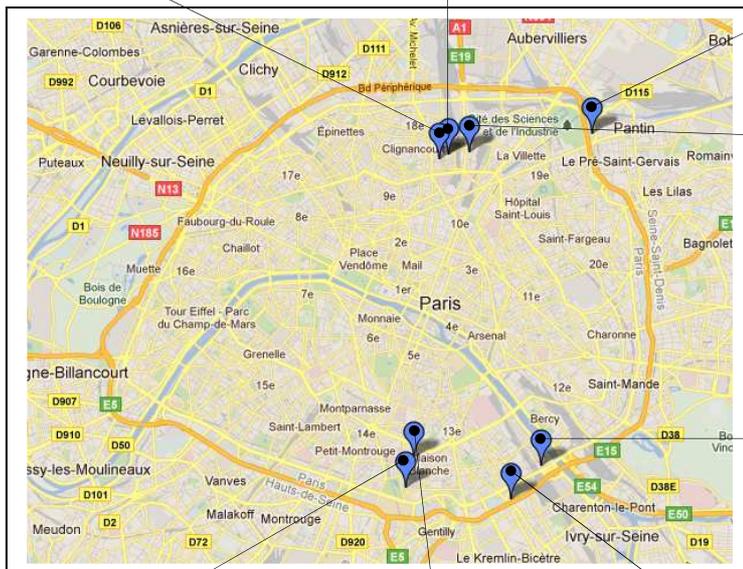


Résidence Myrha – 18<sup>ème</sup>  
19 logements  
Ouverture : janvier 2012



*Crédit photographique : OFIS arhitekti – R. JANEZ*

Résidence Petits Ponts  
Delphine Seyrig – 19<sup>ème</sup>  
184 logements  
Ouverture : janvier 2012



Résidence Philippe de  
Girard – 18<sup>ème</sup>  
33 logements  
Ouverture : février 2012

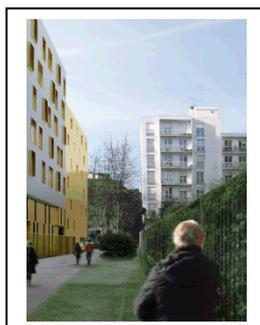
Résidence Lepaute – 13<sup>ème</sup>  
207 logements  
Ouverture : février 2012



Résidence Daviel – 13<sup>ème</sup>  
271 logements  
Réouverture : mars 2012



Résidence Mouchez – 13<sup>ème</sup>  
52 logements  
Ouverture : octobre 2011



Résidence Dr Yersin – 13<sup>ème</sup>  
54 logements  
Ouverture : septembre 2011



*Crédit photographique : Marc Lajoie*